



Association : Les 10 Km de POUVOURVILLE
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363



Réglementation

Les 10Km de Pouvourville

Article 1 : Certificat médical et responsabilité civile.

Course pédestre ouverte à tout participant licencié ou non **à partir de la catégorie cadet**, muni obligatoirement:

- D'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie
- Ou d'une licence Athlétisme Compétition, Athlétisme Entreprise, Athlétisme Running ou d'un « Pass' Running », délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- Ou d'une licence compétition délivrée par la Fédération Française de Course d'Orientation, la Fédération Française de Pentathlon Moderne ou la Fédération Française de Triathlon, en cours de validité à la date de la manifestation
- Ou d'une licence délivrée par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) OU l'UGSEL (Union Gymnastique et Sportive de l'Enseignement Libre), en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est



Identifiant SIREN : 798 669 073

APE : 9499Z

Identifiant SIRET : 798 669 073 00016

Email : les10kmdepouvourville@hotmail.fr

Site : <http://www.10km-pouvourville.fr>





Association : Les 10 Km de POUVOURVILLE
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363



valablement réalisé par l'établissement scolaire.

Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. (Article L. 231-3 du code du sport).

Tout coureur de moins de 18 ans devra présenter une autorisation parentale. Chaque athlète participe sous sa propre responsabilité et doit veiller avant le départ de l'épreuve à être en bonne condition physique. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé. En aucune façon, les organisateurs ne pourront être tenus responsables d'accidents pendant la course ou après la course.

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance de responsabilité civile couvrant les risques de la course. Il est précisé que cette assurance vise à couvrir la responsabilité civile de l'organisateur.

Il est conseillé pour les non licenciés de se couvrir des éventuels dommages corporels par une assurance personnelle.

Les moyens médicaux (Médecin + Secouristes) seront adaptés au nombre de concurrents, à la durée de la course et au type de parcours.

Article 2 : Parcours et lieu de départ et d'arrivée.

Le parcours de la course, vallonné, est constitué d'une boucle de dix kilomètres, n'empruntant que des routes secondaires de campagnes toulousaines. Dans la mesure du possible, la circulation sera interdite sur le parcours emprunté par les coureurs.

Le départ et l'arrivée, se feront sur le terrain de football de Pouvourville. Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule motorisé ne sera admis à suivre les coureurs. Un point ravitaillement sera disposé aux alentours du 5^{ème} kilomètre ainsi qu'à l'arrivée.

Une course ludique pour les enfants, d'une distance d'un kilomètre, s'effectue sur une petite partie de route secondaire et le parcours emprunte des chemins piétons en zones vertes, sans classement à l'arrivée.



Identifiant SIREN : 798 669 073

APE : 9499Z

Identifiant SIRET : 798 669 073 00016

Email : les10kmdepouvourville@hotmail.fr

Site : <http://www.10km-pouvourville.fr>





Association : Les 10 Km de POUVOURVILLE
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363



Article 3 : Inscriptions et horaires de la course.

Les horaires d'ouvertures des inscriptions se feront le samedi veille de la course, de 14h00 à 17h00, et le jour de la course, de 08h00 à 09h30 sur le lieu du départ de la course.

Les inscriptions seront définitivement closes à 09h30.

Le départ des 10 kilomètres sera donné à 10h00.

La fermeture du contrôle sera à 11h30.

Pour des raisons de sécurité et pour ne pas perturber l'organisation de la course, les organisateurs sont autorisés, le cas échéant, à arrêter un coureur si sa vitesse estimée est inférieure à 8 km/h (ex : maximum 22mn du départ au km 3)

Les inscriptions ne seront prises en compte que sur un bulletin officiel, et si elles sont accompagnées obligatoirement :

- D'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie
- Ou d'une licence Athlétisme Compétition, Athlétisme Entreprise, Athlétisme Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- Ou d'une licence compétition délivrée par la Fédération Française de Course d'Orientation, la Fédération Française de Pentathlon Moderne ou la Fédération Française de Triathlon, en cours de validité à la date de la manifestation



Identifiant SIREN : 798 669 073

APE : 9499Z

Identifiant SIRET : 798 669 073 00016

Email : les10kmdepouvourville@hotmail.fr

Site : <http://www.10km-pouvourville.fr>





Association : Les 10 Km de POUVOURVILLE
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363



- D'un règlement (chèque ou espèce) de **12 Euros** pour la course adulte et de **2 Euros** pour la course enfants.

Article 4 : Récompenses et distribution de prix.

- **Course Enfants** : Tous les enfants seront récompensés quel que soit l'ordre d'arrivée
- **Course des 10 kilomètres:**

De nombreux lots de valeur seront attribués par tirage au sort des numéros de dossards.

Seules les personnes ayant terminé l'épreuve et impérativement présentes au tirage au sort pourront recevoir le lot gagné.

- Seront récompensés au classement « scratch » les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes sans catégorie, plus les 2 premiers de chaque catégorie. (Cadets, Juniors, Séniors, Masters 1, 2, 3, 4 et plus).
Les concurrents se verront attribuer : trophées, coupes, médailles, tee-shirts, sacs de sport et autres lots divers. Les récompenses ne sont pas cumulables.

Les Organisateurs.

Président : Sylvain TALIEU



Identifiant SIREN : 798 669 073

APE : 9499Z

Identifiant SIRET : 798 669 073 00016

Email : les10kmdepouvourville@hotmail.fr

Site : <http://www.10km-pouvourville.fr>

